

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

FR

ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (ART. 301 LP)

1. Débitrice: **FONTAX Technologie SA**,
Chemin des Artisans 9, 1630 Bulle
2. **Remarques:** L’assemblée des créanciers aura lieu le 26 mai 2010, à 14h30, dans les locaux de l’Etude du Commissaire soussigné, boulevard de Pérolles 5, CP 264, 1700 Fribourg.
Durant les vingt jours précédant l’assemblée, soit dès le 5 mai 2010, les créanciers ont la faculté, sur rendez-vous préalable (026/322.57.28), de prendre connaissance des pièces déposées dans les bureaux du Commissaire.
Les créanciers devront justifier de leur identité et les mandataires de leurs pouvoirs écrits

Le Commissaire au sursis:
Maître Alexandre EMERY, avocat
1701 Fribourg

00481085